



MADAME, MONSIEUR,

Madame, Monsieur,

La baisse des dotations de l'Etat et des subventions se traduit pour un bon nombre de communes par une **réduction des frais de fonctionnement** et une **limitation des investissements.** Si la première va dans le bon sens pour équilibrer le budget, la seconde est catastrophique pour la relance de l'activité économique.

A la vue des premières conférences budgétaires, la situation que nous connaissons en 2016 sera reconduite en 2017. La réduction des dépenses de fonctionnement ne se fait pas sans difficultés. A l'image de vos budgets familiaux, la balance budgétaire tient compte des aléas mais aussi de ce qui nous est imposé. Les efforts consentis au cours de l'année sont réduits en partie par l'évolution du statut de certaines catégories de fonctionnaires territoriaux. Cette disposition, à l'initiative de l'Etat, s'étale sur 2 années. Les mesures prises ont cependant permis de limiter la hausse.

Il faut donc se restreindre à ce qui nous paraît **essentiel pour les habitants de notre ville**. A ce titre, il n'y aura pas de cérémonie des vœux à la population l'année prochaine. La dépense sera réinvestie. Le repas ou le colis pour les seniors sont néanmoins maintenus.

Bien que cela ne relève pas de la compétence des communes, le maintien de la présence des médecins en centre ville est un véritable service rendu à la population locale. L'achat du cabinet médical va ainsi nous permettre de pérenniser la présence des médecins libéraux en centre ville. Le troisième médecin est attendu pour la fin de l'année et le quatrième pour l'année prochaine.

Il en va de même pour les services publics que nous organisons avec nos agents municipaux. La période hivernale approchant, nos services d'astreintes vont être sérieusement sollicités pour faciliter nos déplacements intra-muros. La Feuille du Bois aborde ce mois-ci le sujet, je vous invite à le découvrir. Même si le résultat n'est pas parfait ou à la hauteur de vos espérances, sachez que quelques hommes ont a cœur d'améliorer les choses pour la majorité d'entre nous.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement

VoTRE MAIRE,

Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 300 exemplaires Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / Co-directrice : Régine Donneger / Adjoint au maire délégué à la communication :

Dimitri Lavrentieff / Rédactrice en chef : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / Photos : Julie Blanvillain et autres contributeurs / Conception : Emendo / Impression : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge







DIMANCHE 6 NOVEMBRE FETE DV SPORT

Merci aux associations qui ont participé à cette fête, l'occasion pour les Urbisylvains de tester différentes activités tout en s'amusant! Cette année, une initiation au basket freestyle avec Quentin Truttman, freestyler professionnel, a permis aux sportifs d'apprendre les bases de ce sport spectaculaire!



Le dimanche 9 octobre, Paulette Rein, résidante aux Parentèles depuis sept ans et demi, a fêté ses 100 ans en présence de Jean-Pierre Meur et de Marie-Claude Karnay, adjointe au maire chargée des affaires sociales. Il faisait beau cet après-midi-là, Paulette était pimpante et bien « présente ». Elle a reçu de nombreux bouquets de fleurs. Sa fille a fait écouter aux invités deux chansons que Paulette, la soprano, avait enregistrées en 1944 et envoyées à son fiancé qui était prisonnier en Allemagne. Les invités ont ensuite

dégusté un succulent gâteau arrosé de champagne

tout en écoutant les valses de Vienne que Paulette

aimait tant danser.



VENDREDI II NOVEMBRE (ÉRÉMONIE II NOVEMBRE

Environ 90 enfants des écoles publiques et privées de la ville ont participé cette année à la cérémonie commémorative. Un grand merci pour leur implication.

· C'EST DANS L'ACTUALITÉ ·



E(ONOMIES

Le Maire annule la cérémonie des voeux

C'est décidé, la traditionnelle cérémonie organisée en janvier à l'Escale n'aura pas lieu en 2017. Après avoir analysé l'ensemble des budgets des services, les élus ont souhaité réaliser des économies en annulant cette manifestation.

La période de fortes contraintes budgétaires conduit la Ville à ne négliger aucun poste d'économie

Organisée chaque année, la présentation des vœux était l'occasion pour le Maire de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets en cours ou à venir. Cependant, la situation financière, notamment liée à la baisse des dotations de l'Etat, oblige la municipalité à s'adapter. Les élus scrutent désormais la moindre dépense dans le but de maintenir le taux des impôts locaux. Cet effort financier montre ainsi aux urbisylvains quelles sont les priorités.

Pourtant, cette cérémonie n'avait rien de luxueux : le champagne avait été remplacé par du crémant, la décoration et l'animation étaient réalisées par les services et le buffet, servi par des agents municipaux, était composé de galettes des rois (en partie offertes par notre boulanger) et de petits fours. Le coût de la soirée représentait une dépense d'environ 10 000 euros (restauration, location matériel, personnel...) et surtout beaucoup de temps de travail pour les agents, notamment les services techniques qui réalisaient une décoration végétale devant la scène (en 2016, sur le thème de l'urbanisation) et procédaient à l'installation et au rangement de la salle. Ces heures seront consacrées à d'autres tâches du quotidien au service des habitants.

Suppression des invitations

L'ensemble de la population était convié lors de cette cérémonie par le biais des supports de communication de la ville. Néanmoins, des cartons d'invitations étaient réalisés et envoyés aux nouveaux habitants, élus, entreprises, partenaires... Cette dépense est également supprimée au profit d'une carte de vœux électronique : plus moderne et moins coûteuse, cette solution permet de toucher un maximum de personnes.

Pour recevoir les vœux de la municipalité, n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter sur www.lavilledubois. fr (en bas de la page d'accueil). Vous ferez ainsi partie des destinataires de la lettre d'information, adressée directement dans vos boîtes mails une fois par mois et en fonction de l'actualité et des événements.

Ces différentes économies permettent de se concentrer sur de nouveaux projets. Ainsi, les illuminations de noël feront leur retour dans la ville. Achetées par la commune, des guirlandes lumineuses décoreront l'église, son clocher et la mairie.

URBANISME

L'école Notre-Dame sera transférée

Peu d'observations ont été formulées lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 mai au 30 juin dernier dans le cadre du transfert de l'école Notre-Dame dans le parc de l'Institution du Sacré-Cœur. Au vu du procès-verbal de clôture d'enquête transmis par le Commissaire Enquêteur, il n'est pas nécessaire de modifier le dossier. Le conseil municipal en a tenu compte et a

donc décidé de poursuivre le proiet de construction d'une école sur le site de l'ISC.

La réalisation de cette nouvelle structure permettra de concentrer les équipements scolaires de l'ISC sur un site unique et améliorera le niveau de service aux habitants avec deux nouvelles écoles, plus agréables, plus fonctionnelles, avec un meilleur accès et une meilleure

desserte. Doté d'une qualité architecturale et environnementale, le nouveau site s'inscrira dans un paysage et dans un cadre naturel favorable à l'accueil des enfants et aux activités éducatives. Enfin, ce projet améliorera le fonctionnement urbain du centre-ville et dotera la commune d'un nouvel équipement collectif.

• TRAVAUX •

Le Chemin de Lunezy (CR9) bientôt en double sens!



A partir du 5 décembre, le Chemin de Lunezy sera fermé pour 4 semaines afin de permettre la réalisation de travaux de voirie.

L'objectif est de rendre cet axe accessible aux véhicules et vélos dans les deux sens de circulation sur le principe du partage de la route.

Au vu de la configuration et de la largeur de la voie existante, c'est le principe du Chaucidou qui a été retenu.



Qu'est ce que le Chaucidou?

Il s'agit de réaliser une voie centrale double sens et partagée avec trois axes forts:

- · Conserver la même largeur de chaussée, en changeant la répartition de l'espace entre vélos et voi-
- · Agir sur le comportement des usagers avec une incitation à favoriser les déplacements en vélo
- · Améliorer une fluidité du trafic sur le secteur tout en respectant la limitation de vitesse en place sur la commune (30km/h)



RÉCOMPENSES

Nos Urbisylvains ont du talent

Nos Papilles d'Or

3 commerces de La Ville du Bois ont été distingués lors de la cérémonie de remise des prix des Papilles d'Or 2017 organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. Chaque année, les candidats sont classés de 1 à 4 papilles en fonction de leur professionnalisme et de la qualité de leurs produits.

Univers des saveurs, 4 papilles pour Gaëlle Fay, torréfacteur au Centre commercial VDB, qui propose un voyage autour du monde avec sa sélection de cafés et de thés d'exceptions

Crêperie Le Sarzeau, Jean-Christophe et Nathalie Delugeard conservent leur 3° papille depuis plusieurs années : la qualité des produits présentés dans l'assiette est garantie!

Cavavin, 2 papilles pour le caviste du Centre commercial VDB, également sous la direction de Gaëlle Fay. Le commerce offre un large assortiment de vins du monde, whiskies, saké et alcools japonais.

Bravo à nos commerçants!





• A SAVOIR...•

La rentrée n'est pas terminée à la Faculté des Métiers de l'Essonne!

Il reste des contrats d'apprentissage à pourvoir jusqu'au 31 décembre. Boulangerie, pâtisserie, restauration, coiffure. industrie et comptabilité, les entreprises recrutent de CAP à BAC + 5. Avec une formation gratuite et rémunérée. l'apprentissage d'un métier sur le terrain et l'obtention d'un diplôme, 8 jeunes sur 10 trouvent un emploi à l'issue de leur formation. Renseignements au 0800 191 191 et sur www.facmetiers91.fr

Nos apprenties méritantes

Fraîchement diplômées de la Faculté des Métiers de l'Essonne, nos urbisylvaines Kassandra et Laurine se sont distinguées par leurs résultats, leurs efforts et leur parcours. Elles ont donc reçu un trophée spécial délivré sur scène lors de la cérémonie de remise des diplômes.



Kassandra TROUSSICOT, CAP Pâtisserie

Pour Kassandra, la pâtisserie est une affaire de famille! Petite-fille de boulanger et nièce de pâtissier, elle a naturellement choisi cette voie pour son CAP. Urbisylvaine depuis toujours, Kassandra rêve d'ouvrir sa propre boutique. Pour cela, notre apprentie méritante poursuit ses études par un CAP Boulangerie puis un BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur afin d'élargir ses compétences. Emue et fière lors de la remise de diplôme, Kassandra a eu une pensée pour son grand-père, disparu avant la cérémonie.



Laurine BAK, CAP Réparation Carrosserie

Laurine a choisi une spécialité peu commune pour une femme : la carrosserie ! La jeune Urbisylvaine précise : "C'est pareil que le CAP Esthétique, mais pour les voitures !". Son diplôme et son trophée d'apprentie méritante prouvent qu'elle a réussi à s'imposer dans ce monde d'hommes. Pourtant cela n'a pas été facile pour elle de trouver une entreprise pour son apprentissage, mais avec l'aide de son professeur, Laurine a persévéré et poursuit aujourd'hui par un CAP Peinture en carrosserie.

· C'EST DANS L'ACTUALITÉ ·

(HUTES DE NEIGE

La Ville est prête

Nous en avons eu un bref aperçu au début du mois de novembre, mais va-t-elle revenir pour de bon ? La neige, certains l'adorent, d'autres un peu moins, peut bloquer une ville entière.

Afin de ne pas être prise au dépourvu, la Ville s'organise tous les hivers. Mais nous ne sommes pas en montagne: les villes de la région parisienne ne sont pas équipées pour faire face à des chutes de neige importantes. Néanmoins, en cas de précipitations

Néanmoins, en cas de précipitations neigeuses, La Ville du Bois mobilise les moyens humains et matériels nécessaires au déblaiement des axes principaux.

Cette année, l'astreinte des services Techniques, accompagnée des deux véhicules, se tient prête du 14 novembre 2016 au 20 mars 2017 à parcourir la ville avec le sel et le sable nécessaire.

Si nous faisons face à de forts épisodes neigeux, les agents sillonneront la ville dès 5h du matin pour saler les axes prioritaires, notamment les rues qui mènent à la RN20.

La Ville conseille de sortir les véhicules du garage avant les précipitations, puis une fois la neige installée, de limiter au maximum ses déplacements, pour une question de sécurité. En effet, La Ville du Bois possède plusieurs rues « dangereuses » en cas de neige. Il est ainsi déconseillé d'emprunter les rues en forte déclivité (Joncs Marins, Presbytère, Sablons, chemin du Plateau...). Le rond-point des Joncs Marins, entre la rue Casimir Gouny et la rue du Grand Noyer, pourrait même être fermé à la circulation en cas de difficultés majeures. À noter : après les travaux réalisés sur le CR9 en décembre, la voie sera ouverte en double sens.

Pour faciliter les déplacements piétons, une équipe à pied avec un petit véhicule déblaiera les accès les plus empruntés, notamment pour se rendre à l'école ou dans les bâtiments municipaux.

Dans tous les cas, **il faudra faire preuve de patience**, les agents des services Techniques feront leur maximum sur le terrain, mais toute la ville ne pourra être déneigée d'un seul coup.



17 bacs à sel et à sable seront disposés dans toute la ville. Ils sont mis à la disposition des urbisylvains pour une utilisation « locale » devant les domiciles et les sorties de garages. Il faut donc partager avec ses voisins!

• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

VOL DE VOITURES

Une nouvelle méthode de piratage

Le « mouse-jacking », à savoir le vol de voiture en piratant l'électronique embarquée via la prise OBD, se généralise. L'électronique embarquée offre de nombreux services aux conducteurs comme l'ouverture et le démarrage de la voiture avec la clé en poche. Toutefois, les voleurs ont vite trouvé des parades pour voler les voitures, généralement sans effraction, grâce à de petits appareils électroniques. Ce piratage commence avec l'ouverture de la voiture en interceptant le signal des clés. Ensuite, pour démarrer la voiture, il est possible de brancher un appareil sur la prise OBD ou OBD2 pour tromper la voiture qui acceptera alors de démarrer et de fonctionner tout à fait normalement. Le seul moyen de protection est d'installer un antivol volant ou un bloque pédale.

NOUVELLE ACTIVITÉ

Marie Millot, ostéopathe

Urbisylvaine depuis toujours, Marie Millot est diplômée d'ostéopathie depuis quelques mois. Spécialiste des sportifs de haut niveau, des nourrissons et des femmes enceintes, elle développe en ce moment son activité et propose des consultations à domicile sur rendez-vous, et en urgence (lumbago, torticolis...), au **06 78 67 00 95.**





La sécurité avant tout

La Ville porte une attention particulière sur la qualité de l'encadrement des enfants. En septembre, 12 animateurs ont de nouveau été formés au PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1). Ce brevet de secourisme permet de garantir au mieux la sécurité des enfants.

ENFAN(E

Des parents plus que satisfaits!

95% des familles satisfaites des accueils de loisirs

Au moment des réinscriptions en juin, le service Educatif a proposé aux familles urbisylvaines de **remplir un questionnaire** portant sur les dispositifs Enfance de la commune (cantine, accueil de loisirs, séjours...). Cette enquête, réalisée en moyenne tous les 5 ans, permet de prendre en compte les besoins et l'opinion des familles afin de faire évoluer les dispositifs le cas échéant.

Pour 2016, **231 questionnaires** ont été retournés, soit 40% des familles. Le service Educatif remercie l'ensemble des personnes qui ont bien voulu prendre quelques minutes pour le compléter.

A la question : "Etes-vous satisfaits des accueils de loisirs ?" :

55% des parents se sont dits satisfaits 40% très satisfaits 4% peu satisfaits

1% insatisfaits

Les résultats sont très encourageants et valident les **efforts réalisés par la municipalité** depuis des années pour améliorer la qualité de service au profit des enfants. La diversité des sorties et des activités, les investissements réalisés dans les nouveaux locaux (restaurant scolaire, accueil du centre-ville, extension de la Ferme de la Croix Saint-Jacques, Bartelottes) et la formation du personnel sont particulièrement remarqués et appréciés.

Comment évaluez-vous les accueils de loisirs?



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE 👣 •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin Vendredis 9 et 23 décembre de 9h à 16h30 Permanence "pesée et conseils" Mardis 6 et 20 décembre de 9h à 11h30. Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sagefemme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins du Bois» (en face de l'Escale). Renseignements et inscription : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiers. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 9 décembre :

Motricité

Vendredi 16 décembre :

Atelier peinture de Noël Renseignements : 01 69 63 32 72.

Biblio-bébé

Mardi 13 décembre, de 10h à 11h Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation. Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Contact: 01 64 49 59 41.

ATELIERS ENFANTS

Quand la Bibliothèque s'anime

Tout au long de l'année, la Bibliothèque municipale Constantin Andréou propose des activités et des animations à destination des enfants, mais aussi des adultes, à l'image de la soirée Musique et Poésie, le 18 novembre dernier. Tous les événements proposés sont gratuits, il suffit de s'inscrire! En décembre, les enfants sont à l'honneur: esprit de Noël et vacances obligent!

Ateliers créatifs "Bonhomme de neige"

Samedi 17 et mercredi 21 décembre, de 14h à 15h

Rendez-vous lors des ateliers créatifs proposés par le secteur Jeunesse pour découvrir comment créer un bonhomme de neige à partir de matériaux de récupération. Les enfants pourront réaliser leurs propres décorations de noël et les emporter à la maison.

Ouverts à tous.





Atelier de constructions en Lego[®]

Mardi 20 décembre, de 10h à 12h

Rien de tel que d'apprendre en s'amusant! La Bibliothèque s'associe à l'organisme Play-Well spécialisé dans l'enseignement aux enfants de l'ingénierie et de la technologie grâce aux briques Lego©. Les enfants sont amenés à réfléchir et à résoudre eux-mêmes les problématiques posées.

Cet atelier permet de développer les compétences créatives de l'enfant, d'éveiller sa curiosité et de l'initier au travail en équipe.

A partir de 6 ans.



Biblio-bébé

Mardi 13 décembre, de 10h à 11h Sans réservation.

Chaque mois, la Bibliothèque accueille les tout-petits (3 mois - 3 ans) pendant 1h : lectures, découvertes des albums, comptines... un moment rien que pour eux ! Retrouvez les dates chaque mois dans les pages Familles et sur www.lavilledubois fr



Animations gratuites, sur inscription auprès de la Bibliothèque

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Contact: 01 64 49 59 41

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Chers concitoyens,

Au moment ou cette tribune paraitra, le temps sera venu de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année remplie, je vous le souhaite, d'heureux moments partagés. La liberté d'expression reste un acquis fondamental de notre pays et comme le dit si justement le groupe Tryo « Chanter c'est libre de droits et d'idées...Choisir les mots, les mettre bout à bout, aller plus haut au dessus des tabous... » C'est ce que nous tentons de faire au travers de ces quelques lignes mensuelles.

Bien sur il m'est parfois reprochée de ne pas suffisamment cibler sur la politique locale .Vivre Autrement est en désaccord avec la politique actuelle sur un certain nombre de points (état désastreux de certains bâtiments. augmentation éhontée des tarifs du conservatoire, travaux non effectués depuis des années dans certaines écoles, horaires d'ouverture de la structure jeunesse trop réduits, innovation et créativité absentes... Nous ne relâcherons pas notre vigilance à l'aube du Grand Paris, soyez en certain, et continuerons à défendre nos valeurs et à être force de proposition.

Toutefois nous avons soutenu la municipalité sur l'installation de 3 nouveaux médecins et. bravo.

Puissent les boules ne rester que sur vos sapins pour l'année à venir.

> Cordialement. Véronique Pujol



EDVDB

Urbisylvaines, Urbisylvains

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Alberto ALVES, figure emblématique de la communauté portugaise de la ville du bois. Aussi, toute notre équipe présente à sa femme et à ses enfants nos sincères condoléances. A l'occasion de cette tribune, nous souhaitons également témoigner notre compassion aux familles des personnes décédées ces derniers mois

Cordialement

Jocelyne CLOIREC edvdb91620@gmail.com



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,

Les médias et les sondages ont une véritable influence sur l'évolution de notre horizon politique. Mais parfois, leurs paramètres de définition sont à revoir, prenons comme exemple récent le Brexit. Aujourd'hui, les américains ont le choix entre une femme et un homme d'affaires. Mais n'ont-ils pas déjà eu par le passé un acteur de cinéma, qui lors de son élection, avait été mal perçu ? Il s'était par la suite révélé être un bon président. Nous connaîtrons le 45° dans quelques jours.

En France, nous aurons le choix entre les 3 grands partis : la gauche, la droite ou le FN. Ces dernières années. le vote des français était plutôt contestataire. voter contre un candidat au profit d'un autre, plutôt qu'un vote pour un candidat. Tous proposent un programme alléchant, mais nous remarquons souvent un écart entre les promesses de campagne et les applications une fois élu. En France, on entend souvent que tout va mal. Il faut donc bien réfléchir à notre prochain vote, et surtout, il faut que tous les électeurs en âge de voter s'expriment. L'abstention n'est pas prise en compte dans les votes. N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant la fin de l'année et surtout de venir voter!

> Cordialement, Pour la liste UCVB, Dimitri LAVRENTIEFF Adjoint au maire

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 📞 0l 64 49 59 40

Maire: Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire:

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments

Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse Frédéric Delattre, Educatif

Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage

Marcel Brun, Finances et infrastructures Marie-Claude Mortier, Sports Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec

les habitants des quartiers

Marie-Claude Karnay, Solidarité et

Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

<u>Conseillers municipaux :</u>

Michel Charlot, Urbanisme Christelle Derchain,

Environnement, cadre de vie, liaisons douces

Stéphanie Régnault Maurice Bourdy, Suivi technique

des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments

Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie Claude Lepetit, Affaires

communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Ibrahim Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux,

Performances énergétiques Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol Micheline Gesbert Reynald Blanchet Arnaldo Giarmana Jocelyne Cloirec

• INFORMATIONS PRATIQUES •

État civil

Bienvenue

10 octobre : Gabriel ARAUJO 15 octobre : Raphaël LARGE

26 octobre : Evan BELHANDOUZ MAIGNÉ

28 octobre : Israa OURIMI 28 octobre : Talia NUNES

Félicitations

11 octobre: Claire MADELAINE

et Matthieu LE COADOU

15 octobre : Noémie BEGNIS

et Patrick LAPERDRIX

22 octobre : Fitia RAMANDIAMANANA

et Luigi SAINT-PRIX

Condoléances

03 octobre : Jean GUIHOU 05 octobre : Simonne DUPUIS

veuve VIAU

17 octobre: Marie-France FATTACCINI

épouse VEILLAT

20 octobre : Danielle BOURGERON

veuve LIGNARD

26 octobre : Marie RIVIÈRE

épouse LECLERC



Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, et pour pouvoir voter en 2017, effectuez la démarche avant le 31 décembre 2016 auprès de l'accueil de la mairie, en vous munissant d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) et d'un justificatif de domicile.

Votre bureau de vote a peut-être changé ! Un 5º lieu a été crée afin de répartir les électeurs. Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur au plus tard 3 jours avant l'élection.

Bureau n°1: Mairie, place du Général-de-Gaulle Bureau n°2 et 4: Escale, 14 chemin des Berges Bureau n°3: École des Renondaines,

vieux chemin de Monthléry

Bureau n°5 : École des Bartelottes, chemin de

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANEN(ES

Aide aux victimes - Jeudi 8 décembre, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer) et jeudi 22 décembre, de 14h à 17h, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Sans rendez-vous. Renseignements: 01 60 78 84 20.

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact: 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Mercredi 14 décembre, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

<u>Caf-</u> Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél: 0 810 25 91 10. <u>CPAM -</u> Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardi 13 décembre, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27.

DÉPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau.



Pour + d'infos :

reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]



Le chirurgien dentiste Jean-Jacques AIACH a cessé son activité. Cependant, la plaque est toujours apposée au 7 Grande Rue.

URGEN(ES

- Urgences : 112
- Pompiers: 18
- **Samu** : 15
- SOS médecins: 0 826 88 91 91
- Pharmacie de garde (nuit, dimanche ou jour férié): contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- Police : 01 64 49 55 60 ou 17 • Gendarmerie : 01 69 63 25 00
- Eau: 0 977 40 11 42
- Electricité : 0 972 67 50 91
- Gaz: 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- Ordures ménagères : lundi et jeudi
- Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...): mercredi
- **Verre**: un lundi sur deux (semaines impaires)
- Encombrants : 1er vendredi du mois
- Déchèteries :

Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)

Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67 St Michel sur Orge : 01 60 16 01 33 Morangis : 01 69 09 57 18

0

Contact : 01 69 74 23 50 contact@siredom.com

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Navette gratuite: du mardi au samedi; circulation en centre ville et vers les zones commerciales; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
- Lignes de bus DM 151, 152, 153 : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
- Lignes de bus DM 17: pour rejoindre la gare d'Epinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay

Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports



Samedi 3 décembre

Téléthon

SPECTACLE CABARET à 18h30

Escale, 14 chemin des Berges Animé par La Scène des Bois et Danse et Gym du Bois. Entrée 3 € au profit de l'AFM.

RANDONNÉE PÉDESTRE

« Tour du canton » par l'association Retraite Sportive : 9h départ de l'Escale (14 chemin des Berges), 12h-13h15 repas tiré du sac à Linas, 16h30 retour à l'Escale

URNES DE DONS

Au centre commercial VDB de 9h à 18h : 3 stands pour faire vos dons (Sephora, pharmacie, Marionnaud). Vente de nounours porte clefs & petits objets au profit du Téléthon.

Renseignements auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40. Samedi 17 et mercredi 21 décembre, de 14h à 15h

Ateliers créatifs"bonhomme de neige"

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles Ouverts à tous Gratuit, sur inscription 01.64.49.59.41

Mardi 20 décembre, de 10h à 12h

• Atelier de constructions en Lego®

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles A partir de 6 ans Gratuit, sur inscription 01.64.49.59.41

JANVIER EN BREF •

<u>14 janv.</u>: "La Bonne Adresse", soirée théâtre par les Tréteaux d'Olyvette

15 janv.: Cyclo cross souvenir Eric Bérault

<u>28 et 29 janv.</u> : Tournoi de jeux vidéos en réseau par GIV-LAN

28 janv.: Concert du Nouvel An par l'école municipale de musique et de danse

29 janv.. : "Saveurs et jeux du monde" par Mozaïq